

# Rives méditerranéennes

46 | 2013 La désindustrialisation au regard de l'histoire

# De la désindustrialisation à la re-industrialisation.

Les chemins de la reconversion : l'exemple de la zone industrielle de Peynier-Rousset dans le bassin minier de Provence

# **Olivier Lambert**



## Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/rives/4523

DOI: 10.4000/rives.4523 ISSN: 2119-4696

#### Éditeur

TELEMME - UMR 6570

#### Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2013

Pagination: 81-92 ISSN: 2103-4001

# Référence électronique

Olivier Lambert, « De la désindustrialisation à la re-industrialisation. », *Rives méditerranéennes* [En ligne], 46 | 2013, mis en ligne le 15 octobre 2013, consulté le 21 mars 2020. URL : http://journals.openedition.org/rives/4523; DOI : https://doi.org/10.4000/rives.4523

© Tous droits réservés

# De la désindustrialisation à la re-industrialisation.

# Les chemins de la reconversion : l'exemple de la zone industrielle de Peynier-Rousset dans le bassin minier de Provence

Olivier LAMBERT
Aix-Marseille Université - UMR TELEMME

Résumé: La zone d'activités de Peynier-Rousset s'affirme comme un pôle industriel prospère tourné vers la microélectronique et les nouvelles technologies. Créée en 1961, elle a pris un virage décisif avec l'arrivée de l'industrie des semi-conducteurs au début des années 1980. Son exemple est d'autant plus intéressant que cette zone se situe dans un espace économique – le bassin de Gardanne – marqué par la désindustrialisation et la disparition des activités minières. À partir de son étude, il nous est ainsi permis de nous interroger sur le processus de reconversion à l'œuvre au sein des territoires industriels en prise avec la désagrégation de leur tissu traditionnel.

Abstract: The industrial area of Peynier-Rousset appears as a prosperous industrial Center turned to the microelectronics and new technologies. Founded in 1961, it took a decisive turn with the arrival of the semiconductor industry in the early 1980s. This example is particularly interesting because this area is located in the coalfield of Gardanne which is marked by deindustrialization and loss of mining activities. From this study, it is thus possible to wonder about the conversion process at work in the industrial areas engaged with the disintegration of their traditional economic structures.

u sein de l'agglomération du Pays d'Aix, la haute vallée de l'Arc est située dans le périmètre du bassin minier de Provence et abrite la zone industrielle ⊾de Peynier-Rousset. Cette zone a été créée en 1961, ce qui en fait la toute première zone d'activités du département des Bouches-du-Rhône. Après avoir accueilli différentes activités manufacturières, elle connaît un tournant décisif en 1979 avec l'arrivée d'Eurotechnique. L'entreprise est le fruit d'une association entre l'américain National Semiconductor et le français Saint-Gobain ; une usine est alors construite à Rousset dédiée à la fabrication de puces électroniques. En 1983, au lendemain des nationalisations, elle passe dans le giron de Thomson, puis en 1987 rejoint SGS-Thomson, la nouvelle société franco-italienne de semi-conducteurs qui, quelques années plus tard, prendra la dénomination de STMicroelectronics<sup>1</sup>. La Haute vallée de l'Arc constitue aujourd'hui un pôle d'activités prospère tourné vers la microélectronique et les nouvelles technologies<sup>2</sup>. Elle présente une double spécificité dans le paysage économique régional. D'une part, il s'agit d'une zone à vocation essentiellement industrielle contrairement aux autres pôles d'activités de la région. En effet, près de 72 % des salariés présents travaillent dans l'industrie alors qu'ils ne sont qu'une moyenne de 11 % pour l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône<sup>3</sup>. Il s'agit bien d'une terre industrielle. D'autre part, en dépit d'une taille plus restreinte que ses consoeurs d'Aix ou de Vitrolles, Peynier-Rousset concentre des activités à forte valeur ajoutée. Dans les années 2000, Rousset s'affirme comme le premier collecteur de la taxe professionnelle au sein de la Communauté du pays d'Aix, avec 40 % des montants versés contre 22 % pour Aix-en-Provence et 15 % pour Vitrolles. Enfin, depuis 2005, les acteurs industriels de Rousset constituent avec leurs homologues de Sophia-Antipolis l'armature d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale sur les solutions communicantes sécurisées.

Tous ces éléments font que la zone d'activités de la haute vallée de l'Arc est souvent citée en exemple d'une reconversion industrielle réussie au sein d'un bassin économique qui fut longtemps spécialisé dans l'extraction minière<sup>4</sup>. Son développement a permis de suppléer au déclin puis à l'arrêt de l'exploitation du lignite qui rythmait la vie économique de ce territoire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Pour preuve de cette translation, la zone industrielle de Rousset accueille aujourd'hui

<sup>1</sup> Sylvie DAVIET, « Émergence et structuration d'une multinationale européenne du semiconducteur : le cas de ST Microelectronics », *Annales de Géographie*, 2000, t. 109, n°612, p. 132-151.

<sup>2</sup> Jacques Garnier, *Hautes technologies dans le Pays d'Aix*, LEST, 1991, (rapport pour la ville d'Aix-en-Provence), 127 p.

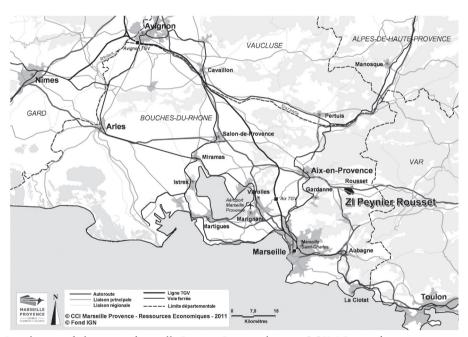
<sup>3</sup> Pour les Bouches-du-Rhône, source INSEE; pour la haute vallée de l'Arc, source Groupement des industriels de la haute vallée de l'Arc, 2010.

<sup>4</sup> Mauve Carbonell, Olivier Lambert, Philippe MIOCHE, *De la mine à la puce. Le pôle industriel de la Haute Vallée de l'Arc. Des origines à nos jours*, Aix-en-Provence, REF.2C, 2011.

<sup>5</sup> Xavier Daumalin, Sylvie Daviet, Philippe Mioche, *Territoires européens du charbon des origines aux reconversions*, Aix-en-Provence, PUP, 2006, 280 p.

plus de 7000 salariés alors qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au plus fort de leur croissance, les Houillères du Bassin de Provence employaient près de 6500 personnes sur les 17 communes du bassin minier. Dans le domaine des représentations collectives, les principaux protagonistes parlent d'une tradition de la reconversion et de l'innovation qui expliquerait la vitalité de ce territoire et surtout sa capacité à assurer une continuité industrielle. Qu'en est-il vraiment ? L'objet de cette étude sera d'examiner le processus à l'œuvre dans la naissance et la croissance de cette zone d'activités. Il s'agira notamment de déterminer s'il existe un terreau favorable au développement industriel sur ce territoire et si la dynamique s'appuie sur l'héritage des activités minières. Les chemins empruntés par cette reconversion seront d'abord appréhendés dans l'espace, puis dans le temps et enfin dans leurs modalités.

# Illustration 1. Carte



Localisation de la zone industrielle Peynier-Rousset (source CCIM-P, 2011).

#### L'ESPACE

La zone industrielle de Peynier-Rousset est située à 14 kms de Gardanne et à 16 kms d'Aix-en-Provence. Délimité au Nord par la rivière de l'Arc et au Sud par la route départementale n°6, son périmètre d'une superficie de 200 hectares se répartit

sur trois communes : Rousset, Peynier, et Fuveau. Néanmoins, c'est la ville de Rousset qui regroupe l'essentiel des activités notamment celles de la microélectronique.

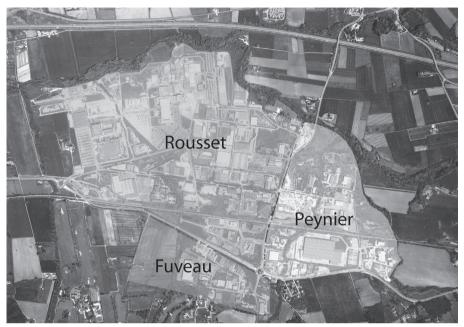
Historiquement, ce territoire est rattaché à l'espace de production du bassin minier de Provence<sup>6</sup>. En effet, dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, la Haute vallée de l'Arc a fait l'objet d'une concession pour l'exploitation de mines de lignite. Il faut attendre le tout début du XX° siècle pour que la phase d'exploitation se précise. Créée en 1899, la Société de recherches de la vallée de l'Arc vient en effet de décider de creuser un puits à proximité du village de Rousset. Les premiers travaux commencent en 1908 et un deuxième fonçage est entrepris en 1912<sup>7</sup>. La perspective d'un lignite en abondance attire alors de nouveaux investisseurs sur ce territoire. Il s'agit d'industriels norvégiens de l'aluminium. La Grande guerre vient d'éclater et la Norsk Aluminium Company est à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement. Elle acquiert ainsi une concession de bauxite dans le Var. Mais avant de rejoindre la Norvège, cette bauxite doit être traitée pour fournir l'alumine, matériaux de base des usines d'aluminium. C'est ainsi que la Norsk Aluminium Company décide de construire dans la région une unité de production d'alumine. Son choix se porte sur Rousset qui réunit toutes les conditions propices : l'eau apportée par la rivière de l'Arc, l'énergie fournie par le lignite qui sera bientôt extrait et surtout l'approvisionnement en bauxite par l'intermédiaire de la ligne ferroviaire Carnoulles-Gardanne qui traverse ce territoire. Ainsi, en 1917, la construction de l'usine d'alumine de Rousset commence sur des terrains voisins du puits de l'Arc8. En 1919, les travaux sont achevés et des premiers essais ont lieu. Cependant, l'usine n'entrera pas dans la phase de production ; au début des années 1920, une partie des équipements seront démontés et repris par Pechiney pour son usine de Gardanne. En fait, il faut dire d'abord que l'arrêt du conflit mondial limite l'intérêt d'une telle opération avec la fin des marchés militaires. Surtout, l'abandon d'une usine toute neuve est la conséquence d'un échec cuisant dans l'exploitation du gisement de lignite de l'Arc. En décembre 1918, alors que le creusement du puits n°2 a atteint une profondeur de 425 mètres, une paroi cède sous la pression des eaux souterraines. En l'espace de deux heures seulement, les puits n°1 et n°2 sont complètement inondés. Quelques mois après cette catastrophe, l'eau continue de s'écouler avec un débit important. C'est l'abandon de toute perspective d'exploitation. Par contrecoup, cet échec sonne également le glas de l'usine d'alumine ; faute d'un combustible à portée de main, la transformation de la bauxite à Rousset n'est plus rentable.

<sup>6</sup> Claude Ferreira, *Le bassin minier de Gardanne, industrialisation et péri-urbanisation*, Doctorat de 3° cycle de géographie, Université de Provence, 1988, 2 vol.

<sup>7</sup> Xavier Daumalin, Jean Domenichino, Philippe Mioche, Olivier Raveux, *Gueules noires de Provence. Le bassin minier des Bouches-du-Rhône (1744-2003)*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 2005.

<sup>8</sup> Philippe MIOCHE, L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994.

### Illustration 2. Carte



Délimitation administrative de la zone industrielle de Peynier-Rousset. Source : GIHVA, 2010).

Il faut attendre la Seconde Guerre mondiale pour qu'un nouveau projet industriel voit le jour sur ce territoire. Il s'agit de produire des hydrocarbures à partir des lignites du bassin de Gardanne et par un procédé d'hydrogénation. En 1942, dans un contexte de pénurie, le gouvernement de Vichy procède à la création de la Compagnie centrale d'hydrogénation et de synthèse avec le concours d'industriels. Il s'agit d'édifier une unité de production à Rousset, dans le bâtiment de l'ancienne usine d'alumine, avec pour objectif de produire annuellement 100 000 tonnes de carburant de synthèse. Cependant, malgré quelques aménagements, le pas vers la production ne sera pas franchi ; la perspective de la fin du conflit contribue à l'abandon d'un tel équipement. Malgré cet échec, un nouveau projet industriel prend forme en 1944, toujours sur le site créé en 1917 pour l'alumine. Comme le précédent, l'ambition reste de transformer le lignite du bassin de Gardanne, cette fois-ci en gaz de ville. C'est ainsi qu'est fondée la Société chimique des Bouches-du-Rhône qui reprend les infrastructures de Rousset9. Cependant, ce sera un nouvel échec. En 1949, les Houillères du bassin de Provence, fruits de la nationalisation des mines de charbon à la Libération, rachètent alors les terrains et les bâtiments.

Ainsi, lorsqu'est créée en 1961 la zone de Rousset-Peynier, ce territoire n'a

<sup>9</sup> Xavier Daumalin, Jean Domenichino, Philippe Mioche, Olivier Raveux, op. cit.

pas encore réalisé sa conversion au monde industriel. Il reste dominé par une économie rurale, tournée vers la viticulture et quelques productions maraîchères. Certes, des habitants de Rousset travaillent dans les mines de la région, mais leur nombre ne dépasse pas quelques dizaines en tout et pour tout et souvent le travail à la mine est un complément saisonner aux activités agricoles. Paradoxalement, la seule production liée à l'industrie que fournit le territoire est celle-là même qui a contrarié son industrialisation, à savoir l'eau qui s'écoule du puits de l'Arc. Sur son emplacement, les Houillères de Provence ont construit une station de pompage qui permet d'alimenter en eau les industries du bassin, surtout l'usine Pechiney de Gardanne et la centrale thermique de Meyreuil<sup>10</sup>.

Ainsi, au moment de sa naissance, la zone de Rousset-Peynier a peu ou prou de passé industriel, si ce n'est celui d'un rendez-vous manqué. On peut même dire que cette absence est à l'origine de sa croissance et de sa réussite dans le secteur des nouvelles technologies. Pour s'en convaincre, il faut remonter aux origines de la microélectronique dans la zone. Fin des années 1970, Eurotechnique vient d'être créée et recherche un lieu d'implantation pour son usine sur le territoire national. D'après les acteurs de cette aventure, les partenaires américains de Saint-Gobain ont d'emblée privilégié une implantation dans le Sud et plus particulièrement en Provence sous un climat qui rappelle celui de la Californie. Il semblerait que la question du cadre de vie ait joué un rôle important pour une entreprise qui devait dès sa création attirer une main-d'œuvre hautement qualifiée. En même temps, il était important de trouver une localisation à proximité des infrastructures de transport. C'est ainsi que François Grandpierre, le directeur d'Eurotechnique et Jean-Luc Grand-Clément, le directeur de la future usine, prospectent un territoire qui s'étend de la vallée de l'Arc jusqu'à celle de l'Huveaune. Francis Mer, alors directeur général de Saint-Gobain Industries, leur a donné comme principale consigne de s'écarter à tout prix des espaces marqués par les stigmates de l'industrialisation<sup>11</sup>. Il s'agissait certes de privilégier un environnement de qualité mais aussi d'éviter la présence de traditions ouvrières. Au fil de leur quête, les dirigeants d'Eurotechnique parviennent à Rousset ; l'environnement est resté rural sans être trop éloigné des grands centres urbains. Ils y arrêtent leur choix et l'usine Eurotechnique est construite sur des terrains qui étaient jusqu'alors dédiés à la culture céréalière.

Finalement, la zone d'activités de Rousset n'est pas à proprement parler un espace en reconversion. Son développement emprunte peu à une tradition industrielle qui aurait marquée le territoire ; certes des jalons avaient été posés. Mais en définitive, peu de choses. C'est d'ailleurs cette absence de toute industrie préexistante qui allait favoriser l'installation des activités de la microélectronique. Ainsi, la reconversion ne possède pas de dimension spatiale dans le sens où elle ne s'inscrit pas directement

<sup>10</sup> Olivier Lambert, « Et l'eau créa l'industrie : le pôle d'activités de la Haute Vallée de l'Arc dans le bassin de Gardanne », *Industrie en Provence*, n°20, « Eau & industrie », juin 2012.

<sup>11</sup> Mauve Carbonell, Olivier Lambert, Philippe Mioche, op. cit.

dans l'espace de production du bassin minier<sup>12</sup>. Après l'espace, qu'en est-il au niveau du temps de la reconversion, de sa chronologie ?

#### LE TEMPS

Il s'agit maintenant d'examiner si les rythmes de la croissance du pôle d'activités de Rousset correspondent à ceux du déclin puis de la disparition de l'industrie minière. Une première indication est fournie par l'évolution des productions. Nous avons en effet croisé les chiffres de production de lignite dans le bassin de Gardanne avec ceux de la fabrication de plaquettes de silicium chez STMicroelectronics. On observe ainsi que le déclin de l'extraction de lignite se précise au cours des années 1990 après une longue période de stagnation de la production (années 1960-1980). Or, au même moment, à Rousset, l'industrie des semi-conducteurs entre dans une nouvelle phase de croissance. Les années 1990 sont en effet marquées par un redéploiement des capacités productives à la faveur d'investissements considérables. De nouvelles unités de fabrication des plus modernes montent en puissance à partir du début des années 2000. Alors que l'extraction du lignite cesse en 2003 dans le bassin de Gardanne, le pôle de la microélectronique de Rousset vient d'acquérir une envergure internationale ; il va bientôt assurer près de la moitié de la production française de semi-conducteurs et 2 à 3 % de la production mondiale. Il y a ainsi une concomitance étroite entre la fin de l'industrie minière et l'essor du secteur de la microélectronique. Pour autant, l'analyse mériterait d'être affinée ; en effet, les chiffres de la production ne reflètent qu'un des aspects de la thématique de la reconversion. Surtout, les temps de la reconversion ne se mesurent pas nécessairement à partir de l'inversion des courbes de production. Il ne s'agit bien souvent que du résultat ultime d'un long processus. Or, le maintien de la production de lignite jusqu'aux années 1980 ne doit pas nous faire oublier que la nécessité de reconvertir est déjà présente dès le début des années 1960. Pour affiner notre analyse, nous allons maintenant nous intéresser aux données de l'emploi et comparer l'évolution des effectifs de la mine à ceux des salariés de la zone de Rousset.

Première remarque, les courbes nous montrent que le relais est pris dans les années 1980 au moment des premiers développements de l'industrie de la microélectronique. Il s'agit néanmoins d'un relais tardif. En effet, les effectifs de mineurs ont connu une forte contraction notamment à partir des années 1960, pour se stabiliser au milieu des années 1970, une évolution que le progrès de la

<sup>12</sup> Jacques Garnier, Caroline Lanciano-Morandat, Le bassin minier de Provence. Territoire incertain, transition inachevée, LEST, 2004 (extrait de : Les modes de transition du tissu productif régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

mécanisation n'explique pas à lui seul. Créée en 1961, la zone industrielle de Peynier-Rousset ne parvient pas, au cours de ses vingt premières années d'existence, à contrebalancer l'érosion des effectifs de la mine.

En fait, avant l'arrivée de la microélectronique, cette zone d'activités affiche des résultats en demi-teinte. Son tissu industriel apparaît hétéroclite, sans véritable spécialisation, ni pôle dominant. On y trouve quelques PME dans différents secteurs, comme par exemple l'entreprise Charfa-Cofira, dans le domaine des emballages en papier et des films plastiques, l'usine de Rhône-Poulenc Agrochimie qui fabrique des produits phytosanitaires à base de soufre, la société Isol-Sud dans le secteur de la plasturgie, spécialisée dans les produits d'isolation en polystyrène ou les Ateliers et matériaux de la Nive, qui produisent des matériaux de construction.

On peut également évoquer, dans le secteur alimentaire la société Volvic qui s'est implantée à Rousset pour produire des boissons à base de jus de fruit – de marque Oasis – avec l'eau du puits de l'Arc.

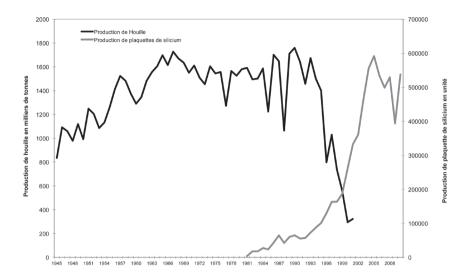
Ce tissu industriel demeure relativement clairsemé. Tous les lots mis en vente n'ont pas trouvé preneur ; vingt ans après la création de la zone, il reste en effet 22 ha inoccupés sur un ensemble de 70 hectares. En 1978, la zone comprend seulement 25 entreprises pour la plupart de taille modeste. De surcroît, tout au long des années 1960-1970, on observe un important turn-over<sup>13</sup>. Nombre d'entreprises disparaissent après seulement quelques années d'activités. Ces défaillances ont touchées des entreprises parmi les plus importantes de la zone comme les établissement Barthélémy, spécialisés dans la menuiserie industrielle qui s'étaient installés dès 1961 à Rousset avec plus de 300 salariés ou la société RAPIB qui produisait avec 200 employés les coques plastiques des piscines dites Tournesol.

Ainsi, la zone de Rousset a tardé à jouer un rôle en termes de reconversion face au déclin des activités et de l'emploi au sein du bassin minier. Surtout, comme le montre une étude commanditée en 1978 par les Houillères du bassin de Provence, il n'y a pas eu de reconversion des personnels de la mine<sup>14</sup>. À la fin des années 1970, la zone industrielle de Peynier-Rousset n'emploie alors qu'une dizaine d'anciens mineurs alors qu'elle compte près de 900 salariés. Les incitations notamment sous forme de primes n'ont pas été suffisantes pour assurer la reconversion des personnels. Comme le souligne l'auteur de ce rapport : « Le phénomène est à mettre au compte de l'attrait qui continuent à exercer les houillères : tradition, sécurité, liens humains, nombreux avantages sociaux. Les entreprises se plaignent de ne pouvoir fixer aussi bien leur personnel; celui-ci les prévient généralement à l'embauche : « Si les mines m'appellent... ». Plus tard, dans les années 1990, au moment où la fermeture de la mine se précise, la question est essentiellement résolue par des départs anticipés à

<sup>13</sup> Sur cette question, voir : J. Kaes et J.-L. Schwendimann, *Les zones industrielles de Rousset-Peynier et de Gardanne-La Palun*, Comité d'expansion économique des Bouches-du-Rhône, 1978 (rapport dactylographié).

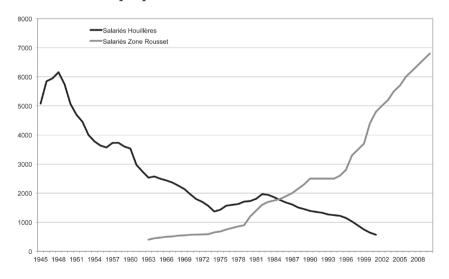
<sup>14</sup> Idem, ibidem.

# Illustration 3. Graphique



Production de lignite à Gardanne et de plaquettes de silicium sur le site STMicroelectronics de Rousset, 1945-2010. Source : Houillères du bassin de Provence et publications internes STMicroelectronics.

# Illustration 4. Graphique



Effectifs des Houillères et de la zone industrielle de Rousset, 1945-2010. Source : Houillères du bassin de Provence et archives ASPLIR-GIHVA.

la retraite, à la faveur notamment du pacte charbonnier de 1994. Il n'y a pas eu en définitive de reconversion des mineurs dans les entreprises de la zone d'activités de Rousset.

#### LES MODALITÉS

Ainsi, que ce soit dans l'espace ou dans le temps, nous avons vu que la notion de reconversion ne va pas de soi pour qualifier le processus historique à l'œuvre dans la croissance de cette zone d'activités. Peut-on parler de re-industrialisation quand le territoire concerné est dépourvu d'un véritable héritage industriel. En même temps, en se développant, ce territoire s'est détaché du bassin minier auquel il était historiquement relié pour se rapprocher plus étroitement d'Aix-en-Provence<sup>15</sup>. Les rythmes de sa croissance ne s'inscrivent pas nécessairement dans les tendances à l'œuvre au sein du tissu industriel traditionnel. Si passage de relais, il y a, celui-ci apparaît avant tout symbolique. En fait, ni transition, ni rupture, il y aurait ainsi deux systèmes industriels possédant des logiques, des pratiques et des espaces différents. Faut-il pour autant écarter toute notion de reconversion ? Les éléments de réponse sont à rechercher dans les modalités mêmes de la naissance puis de la croissance du pôle d'activités de la haute vallée de l'Arc.

La naissance d'abord : la zone industrielle de Peynier-Rousset a été créée en 1961 par les Houillères du bassin de Provence. Il s'agit alors d'anticiper et de préparer la reconversion du bassin minier sur des terrains encore en friche et d'y privilégier l'installation de nouvelles industries sur 70 parcelles qui viennent d'être viabilisées. Afin d'attirer les entreprises, les Houillères pratiquent des prix de vente particulièrement faibles : 1,50 franc le m² contre 8 francs à la même époque à Vitrolles. En même temps, elles accordent aux entreprises des crédits d'installation particulièrement intéressants auxquels s'ajoutent une série d'avantages fiscaux. Quelques années plus tard, la création en 1967 de la SOFIREM – Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières –, puis la mise en place en 1984 du FIBM – Fonds d'industrialisation des bassins miniers – viendront renforcer ces dispositifs. À Rousset, les Houillères sont à la fois aménageur et gestionnaire de la zone. Elles la portent d'ailleurs à bout de bras pendant près de deux décennies, assurant le syndic du lotissement mais aussi différents services comme l'alimentation en eau, la fourniture du chauffage ou le raccordement à la voie ferrée.

L'arrivée de la microélectronique ensuite : il ne faut pas perdre de vue qu'Eurotechnique est créée dans le cadre d'une politique industrielle nationale, le plan « Composants » qui vise à développer la production en France de semi-

<sup>15</sup> Jacques GARNIER, Des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters : quelle transition ? Un regard comparatif Provence-Alpes-Côte d'Azur, Piémont, Comunitat valenciana, Paris, L'Harmattan, 2008, 236 p.

conducteurs<sup>16</sup>. En échange d'un soutien financier de près de 100 millions de francs, l'État encourage Eurotechnique à s'installer dans un territoire en reconversion industrielle. Ainsi, si la qualité du cadre de vie offert par Rousset a eu une certaine incidence, ce sont surtout les subventions et les aides publiques qui sont à l'origine de l'installation de la microélectronique dans la haute vallée de l'Arc.

Enfin, l'essor des années 1990 qui permet au secteur de la microélectronique d'acquérir une envergure internationale repose pour une part sur des financements publics versés dans le cadre de politiques de reconversion<sup>17</sup>. Les entreprises bénéficient alors de toute une gamme de subventions attribuées soit par l'Union européenne au titre de l'objectif 2 de la politique régionale qui vise à assurer la reconversion de zones en difficulté structurelle, soit par les collectivités territoriales ou bien par l'État et les Charbonnages de France, subventions auxquelles s'ajoutent des exonérations fiscales ainsi que des aides à l'emploi. Au cours de cette période, les entreprises de la microélectronique réalisent des investissements considérables en partie pris en charge par des financements publics. Que ce soit pour la nouvelle Fab 7 d'Atmel inaugurée en 1997 ou pour l'unité de production 8 pouces de STMicroélectronics achevée en 2000, les aides et subventions directes ou indirectes ont largement financé l'appareil productif, à la hauteur pratiquement du tiers de son coût. Par exemple, Atmel figure parmi les principaux bénéficiaires des fonds européens en PACA versé au titre la politique régionale lors de la programmation 2000-2006.

#### Illustration 5. Tableau

Rang	Opérations	Lieu	Bénéficiaires	Montant FEDER
1	Pôle Transport Marseille Saint-Charles	Marseille	SNCF	12 664 000 €
2	ATMEL - Phase 3 (R&D)	Rousset	Atmel	8 572 942 €
3	Centre de la Micro-électronique de Provence	Gardanne	École des mines	8 007 000 €
4	ATMEL - Augmentation capacité de production	Rousset	Atmel	5 646 988 €
5	Aménagement esplanade Joliette	Marseille	EUROMED	5 149 000 €
6	Aménagement du Terminal à conteneurs	Marseille	Port autonome	4 851 682 €
20	Projet plateforme CIM PACA Caractérisation	Rousset	Aix-Marseille III	2 250 000 €
46	Projet plateforme CIM PACA MicroPacks	Gardanne	École des mines	1 200 000 €
59	ARCSIS équipements R&D 2006	Rousset	Arcsis	935 354 €
60	Réhabilitation de la zone industrielle	Rousset	Pays d'Aix	925 000 €

Commission européenne, Représentation en France, Grands projets financés par les fonds européens en région PACA, consultable en ligne : http://ec.europa.eu/france/marseille/fichiers/liste\_gd\_projet\_fr.pdf

<sup>16</sup> Jocelyne Barreau, Jean Le Nay, « Les restructurations des groupes français de l'électronique, 1974-1981 », Revue d'économie industrielle, vol. 21, 3° trim. 1982, p. 29-52. 17 Jean-Benoît ZIMMERMANN (sous la dir.), L'émergence d'un tissu microélectronique dans les Bouches-du-Rhône (rapport), Marseille, IDEP-GREQAM, 1998, 158 p.

En même temps, au cours des années 1990, les financements publics permettent la réalisation d'équipements collectifs qui renforcent la compétitivité des entreprises de la microélectronique. C'est ainsi qu'est construite une unité de stockage des gaz industriels, puis surtout une station de traitement des eaux de rejet. Cette station, inaugurée en 1998, a nécessité un investissement de plus de 80 millions de francs, supporté aux deux tiers par des dispositifs publics. On retrouve une implication identique dans le domaine de la recherche et développement, avec une intervention importante des pouvoirs publics dans la réalisation de plateformes d'expérimentation au bénéfice des industriels.

\*\*

Ainsi, les différentes étapes qui marquent l'existence et l'essor du pôle d'activités de la haute vallée de l'Arc s'inscrivent étroitement dans le cadre de politiques publiques en faveur de la reconversion<sup>18</sup>. Certes, la re-industrialisation ou plutôt l'industrialisation s'est faite en dehors du système industriel traditionnel hérité de la mine, sans véritables relations tant au niveau de la production que des savoirfaire techniques. Cependant, le processus de reconversion impliqué par le déclin puis la fin des charbonnages constitue bel et bien l'acte fondateur de cette zone et le moteur de sa croissance. Si l'on ne peut pas parler de désindustrialisation ou de re-industrialisation, le concept de reconversion n'en est pas moins pertinent pour désigner l'évolution de ce territoire. Il fournit du sens et du lien dans l'évolution historique qu'a connue le bassin minier de Provence.

<sup>18</sup> Frédéric Rychen, Jean-Benoît Zimmermann, « Du bassin houiller de Gardanne au pôle micro-électronique provençal : reconversion ou mutation ? », *Rives nord-méditerranéennes*, n°4, 2000, p. 47-60.